



*Rapport de sondage de*  
**Nature du Nouveau-Brunswick**



Juillet 2024

# Table des matières

Table des matières .....	1
Méthodologie et logistique.....	2
Intention de vote.....	3
La conservation, l'environnement et les électeurs .....	4
Aires protégées .....	5
Gestion forestière .....	8
Conservation du milieu marin .....	10

# Méthodologie et logistique

## Vue d'ensemble

Le présent rapport présente les résultats d'un sondage téléphonique mené en juillet 2024 auprès de 400 électeurs admissibles du Nouveau-Brunswick âgés de 18 ans ou plus. Le sondage, effectué par la société Oraclepoll Research Ltd., a été commandité par la Société pour la nature et les parcs du Canada – section Nouveau Brunswick (SNAP N-B) et la Fédération du saumon atlantique (FSA).

## Résultats clés

Le présent rapport fait état des résultats clés du sondage. Un rapport Excel distinct présente les résultats pour chaque question ainsi qu'un tableau croisé des résultats ventilés par région et caractéristique démographique.

## Échantillon de l'étude

Au total 400 entretiens ont été réalisés auprès de résidents d'un bout de la province à l'autre. Tous les répondants ont fait l'objet d'un contrôle pour confirmer qu'ils étaient bel et bien des résidents du Nouveau-Brunswick, étaient âgés de 18 ans ou plus et avaient le droit de voter dans la province.

Une base d'échantillonnage double à composition aléatoire a été utilisée comprenant des utilisateurs de téléphone fixe et de cellulaire.

## Logistique

Le sondage téléphonique a été mené par des agents-représentants du centre d'appels d'Oraclepoll à l'aide de la méthode d'entrevue téléphonique assistée par ordinateur (technologie CATI) et de choix de numéros aléatoires. Au total, 20 % des entretiens ont été contrôlés, et la société Oraclepoll Research a supervisé la totalité des entretiens.

Les agents-représentants ont fait des appels initiaux entre 18 h et 21 h. Lorsqu'il n'a pas été possible de joindre les répondants (pas de réponse ou ligne occupée), des tentatives de rappel ont été effectuées de façon échelonnée rotative chaque jour jusqu'à 5 fois (entre 10 h et 21 h) jusqu'à ce qu'il y ait contact. De plus, les agents-représentants de la société ont tenté de fixer des rendez-vous d'entretien téléphonique avec les personnes qui ne pouvaient répondre au sondage au moment de l'appel. Lorsqu'il n'a pas été possible d'établir un contact après la cinquième tentative, le numéro de téléphone a été éliminé et remplacé par un nouveau numéro.

Les entretiens ont été effectués entre le 3 et le 9 juillet 2024.

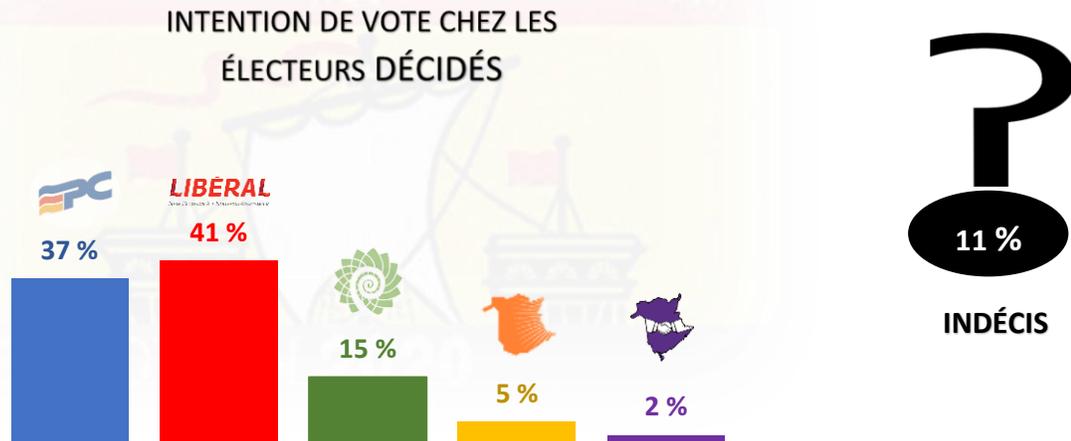
## Confiance issue du sondage

La marge d'erreur pour le sondage de 400 personnes est de  $\pm 4,9\%$ , 19 fois sur 20. Les marges d'erreur varient et sont plus élevées pour les sous-échantillons par région géographique et caractéristique démographique de la population sondée. Les totaux pourraient ne pas toujours arriver à 100 % en raison de l'arrondissement.

# Intention de vote

Les répondants ont d'abord été interrogés sur leur intention de vote aux élections provinciales. Les résultats présentés ci-dessous correspondent à ceux des électeurs décidés. Les résultats des électeurs indécis sont présentés séparément (11 %).

**Q1. Si des élections provinciales avaient lieu aujourd'hui, pour quel parti et candidat seriez-vous susceptible de voter ou auriez-vous l'intention de voter?**



Le Parti libéral bénéficie de l'appui de 41 % des électeurs décidés, le Parti conservateur suit avec l'appui de 37 % des électeurs décidés devant les Verts, relégués au troisième rang et bénéficiant de 15 % de l'appui. Cinq pour cent ont déclaré qu'ils voteraient pour le Nouveau Parti démocratique et 2 % pour le Parti de l'alliance populaire. Le nombre d'électeurs indécis se chiffrait à 11 %.

	PC	Lib	Verts	NPD	AP
18-34	16 %	43 %	28 %	9 %	3 %
35-44	21 %	46 %	22 %	8 %	3 %
45-54	30 %	54 %	11 %	4 %	1 %
55-64	67 %	22 %	5 %	3 %	2 %
65+	73 %	13 %	10 %	2 %	2 %

	PC	Lib	Verts	NPD	AP
Moins de 50 000 \$	29 %	32 %	29 %	8 %	2 %
De 50 000 \$ à 74 999 \$	27 %	47 %	22 %	1 %	3 %
De 75 000 \$ à 99 999 \$	49 %	32 %	10 %	6 %	3 %
Plus de 100 000 \$	60 %	30 %	4 %	4 %	2 %

Les groupes accordant le plus d'appui aux Conservateurs sont les personnes plus âgées (55 ans et plus), celles au revenu le plus élevé, les hommes et les anglophones. Les personnes âgées de 45 à 54 ans, celles au revenu moyen (50 000 \$-74 999 \$), les femmes et les francophones sont ceux qui accordent le plus d'appui aux Libéraux. Les Verts sont le parti préféré des plus jeunes, de ceux qui gagnent moins que 75 000 \$, des femmes et des francophones.

	PC	Lib	Verts	NPD	AP		PC	Lib	Verts	NPD	AP
Hommes	44 %	37 %	12 %	3 %	3 %	Anglophones	45 %	35 %	12 %	6 %	3 %
Femmes	30 %	45 %	17 %	7 %	1 %	Francophones	21 %	54 %	21 %	4 %	-

# La conservation, l'environnement et les électeurs

On a ensuite demandé aux répondants d'évaluer l'importance des enjeux liés à la conservation et à l'environnement au moment de voter. Une échelle de cinq points allant de « pas du tout important » à « très important » a été utilisée.

*Q2. En tant qu'électeur, quelle importance accorderiez-vous aux enjeux liés à la conservation et à l'environnement?*



Cinquante et un pour cent des répondants ont déclaré que les enjeux liés à l'environnement étaient importants (26 %) ou très importants (25 %), 31 % qu'ils n'étaient pas du tout importants (31 %) et 18 % se sont dits neutres, les jugeant ni importants, ni pas importants.

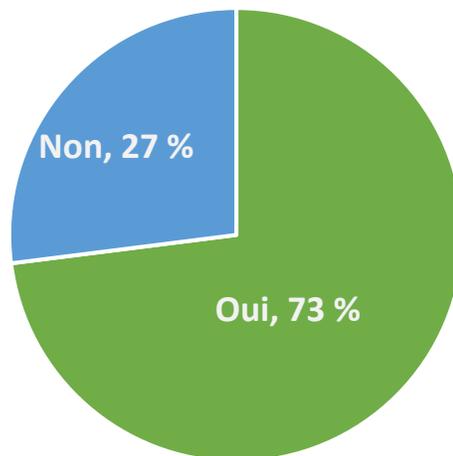
Les électeurs décidés qui voteraient pour les Verts étaient les plus susceptibles de répondre que ces enjeux étaient importants ou très importants (90 %), suivis par ceux qui voteraient pour les Libéraux (64 %) et les Néo-Démocrates (58 %). Un pourcentage moins important d'électeurs indécis (46 %) et d'électeurs qui voteraient pour les Conservateurs (21 %) ont indiqué que ces enjeux étaient importants ou très importants.

# Aires protégées

La déclaration suivante au sujet des aires protégées a d'abord été lue à tous les répondants. On leur a ensuite posé quatre questions sur les aires protégées au Nouveau-Brunswick. La première question leur demandait s'ils étaient au courant de l'augmentation de la superficie des aires protégées dans la province qui est passée de 4,9 % à 10 %.

*« Ailleurs dans le monde, les gouvernements et les communautés répondent aux défis environnementaux comme le changement climatique et la destruction de l'habitat faunique en créant des aires protégées. Les aires protégées comprennent les parcs et autres désignations de terres qui restreignent typiquement les activités industrielles tout en autorisant les activités récréatives et d'autres utilisations durables. »*

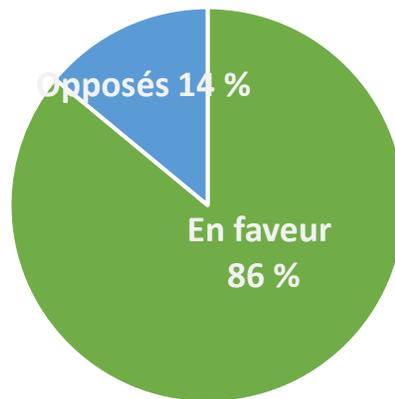
*Q3. En 2022, le Nouveau-Brunswick a fait passer la superficie des aires protégées de 4,9 % à 10 % du territoire. Étiez-vous au courant de cette expansion?*



Près des trois quarts des répondants ont indiqué qu'ils étaient au courant de l'augmentation de la superficie des aires protégées qui s'est produite en 2022.

Dans la prochaine question, on a demandé aux répondants d'indiquer s'ils étaient en faveur de l'augmentation de la superficie des aires protégées ou s'ils y étaient opposés.

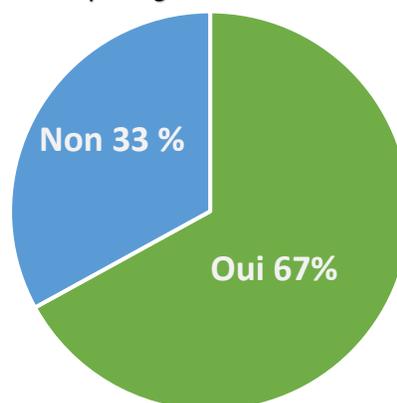
*Q4. Êtes-vous en faveur de l'augmentation de la superficie des aires protégées?*



Une grande proportion d'électeurs (86 %) se sont dits en faveur de l'expansion de la superficie des aires protégées.

Dans la prochaine question, on a demandé aux répondants si le Nouveau-Brunswick devrait protéger 30 % du territoire d'ici 2030.

*Q5. Le Canada s'est engagé à protéger 30 % de son territoire d'ici 2030. Pensez-vous que le Nouveau-Brunswick devrait contribuer à l'atteinte de cet objectif national en protégeant 30 % de son territoire?*



Les deux tiers des électeurs sont d'avis que le Nouveau-Brunswick devrait contribuer à l'atteinte de l'objectif du gouvernement fédéral en protégeant 30 % du territoire.

On a ensuite demandé aux répondants d'évaluer à quel point il est important (à l'aide d'une échelle à cinq points où 1 correspond à « pas du tout important » et 5 à « très important ») pour les aires protégées de préserver les habitats des espèces de poisson indigènes.

*Q6. Selon vous, à quel point est-il important pour les nouvelles aires protégées de préserver l'habitat des espèces de poisson indigènes comme le saumon de l'Atlantique et l'omble de fontaine? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 5 où 1 correspond à où 1*

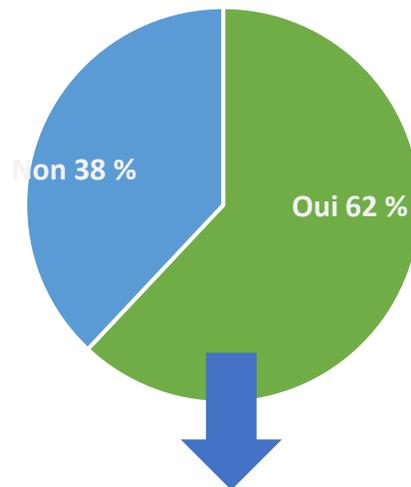


Quatre-vingt-un pour cent des personnes interrogées ont répondu qu'il est important (39 %) ou très important (42 %) que les aires protégées préservent l'habitat des espèces de poisson indigènes comme le saumon de l'Atlantique et l'omble de fontaine comparativement à 11 % qui estiment que cela n'est pas important et 8 % étaient neutres, affirmant que ce n'était ni important, ni pas important.

# Gestion forestière

On a d'abord demandé aux répondants s'ils avaient des préoccupations relatives à l'état des forêts au Nouveau-Brunswick. On a ensuite demandé aux 248 (62 %) personnes interrogées qui ont répondu « oui » d'expliquer leurs préoccupations de manière spontanée à l'aide d'une question ouverte.

*Q7. Avez-vous des préoccupations au sujet de l'état des forêts du Nouveau-Brunswick?*



*Q7B. Quelles sont vos préoccupations?*

Déboisement / autres activités forestières	21 %
Incidence du changement climatique	17 %
Manque de protection / aires protégées	14 %
Coupes à blanc	13 %
Usage d'herbicides / de glyphosate	9 %
Protection des espèces / espèces menacées	7 %
Incendies	6 %
Protection des cours d'eau	6 %
Indécis	4 %
Pollution / déchets / ordures	2 %
Activités commerciales (tourisme, routes, etc.)	2 %

Plus de 6 répondants sur 10 (62 %) ont des préoccupations relatives à l'état des forêts, leurs principales préoccupations étant liées aux activités commerciales comme le déboisement et les coupes à blanc, à l'incidence du changement climatique et au manque d'aires protégées. Parmi les autres préoccupations mentionnées, citons l'épandage d'herbicides et la protection des espèces et des cours d'eau.

Les répondants ont ensuite évalué l'importance de cinq facteurs associés à la gestion forestière au Nouveau-Brunswick. Une échelle à cinq points où 1 correspond à « pas du tout important » et 5 à « très important » a été utilisée. Le tableau ci-dessous combine le pourcentage de répondants pour qui cela n'était pas important (1 « pas du tout important » et 2 « pas important ») et le pourcentage des répondants pour qui cela était important (4 « important » et 5 « très important »).

*Q8. Selon vous, quelle est l'importance des facteurs suivants sur la gestion des forêts du Nouveau-Brunswick?*

	<i>Ne sais pas</i>	<i>Total « pas important »</i>	<i>Neutre</i>	<i>Total « important »</i>
A. Loisirs et tourisme	2 %	6 %	8 %	84 %
B. Chasse et pêche	3 %	12 %	11 %	74 %
C. Fourniture de bois d'œuvre et de produits de papier	3 %	11 %	26 %	59 %
D. Protection des rivières, ruisseaux et lacs pour assurer la qualité de l'eau et la prévention des inondations	2 %	7 %	5 %	86 %
E. Protection de la diversité des forêts pour les poissons, la faune et les espèces menacées	2 %	6 %	3 %	89 %

La protection des forêts pour les poissons, la faune et les espèces menacées est le facteur qui a été jugé le plus important, 89 % des personnes interrogées ayant répondu « important » et « très important » suivie de près par la protection des rivières, des ruisseaux et des lacs (86 %) et les loisirs et le tourisme (84 %). La chasse et la pêche ont obtenu un appui moindre (74 %) et la production de bois d'œuvre et de produits de papier l'appui le plus faible (59 %).

# Conservation du milieu marin

Un énoncé descriptif au sujet des écosystèmes marins et des aires marines protégées a d'abord été lu aux répondants. On leur a ensuite demandé de nous dire à quel point la santé et la protection des eaux côtières de la province est importante pour eux.

*« Les écosystèmes marins au Canada sont menacés par le changement climatique. Les aires marines protégées (AMP) sont des espaces bénéficiant d'une protection juridique afin de rétablir la faune marine. Le développement et l'industrie lourde y sont interdits, mais les loisirs et certains types de pêche (comme la pêche au homard) y sont autorisés. »*

**Q9. À quel point la santé et la protection des eaux côtières du Nouveau-Brunswick est-elle importante pour vous? Veuillez utiliser une échelle allant de 1 « pas du tout important » à 5 « très important ».**



Quatre-vingt-neuf pour cent ont indiqué que la santé et la protection des eaux côtières de la province étaient un facteur « important » (40 %) ou « très important » (49 %), comparativement à 4 % qui ont indiqué que cela n'était « pas important » ou « pas du tout important ».

Dans la prochaine question, on a demandé aux répondants si le Nouveau-Brunswick devrait collaborer avec le gouvernement fédéral pour créer des aires marines protégées autour du Nouveau-Brunswick.

*Q10. Le Canada s'est engagé à protéger 30 % de ses eaux marines d'ici 2030. Êtes-vous d'accord pour que le Nouveau-Brunswick collabore avec le gouvernement fédéral pour créer des aires marines autour du Nouveau-Brunswick?*

<b>Fortement d'accord</b>	<b>43 %</b>	} 85 % - soutien total
<b>Modérément d'accord</b>	<b>42 %</b>	
Modérément en désaccord	7 %	
Fortement en désaccord	7 %	
Ne sais pas	2 %	

Quatre-vingt-cinq pour cent des répondants se sont dit « fortement d'accord » ou « modérément d'accord » pour que le Nouveau-Brunswick collabore avec le gouvernement fédéral pour protéger 30 % de ses eaux marines.

Les répondants ont ensuite évalué l'importance de facteurs considérés comme des priorités pour les aires marines protégées dans les eaux côtières du Nouveau-Brunswick. Une échelle de 5 points où 1 correspondait à « pas du tout important » et 5 à « très important » a été utilisée. Le tableau ci-dessous combine le pourcentage des répondants pour qui cela n'était pas important (1 « pas du tout important » et 2 « pas important ») et le pourcentage des répondants pour qui cela était important (4 « important » et 5 « très important »).

**Q11. Quelle importance accordez-vous aux facteurs suivants en tant que priorités pour les aires marines protégées dans les eaux côtières du Nouveau-Brunswick?**

	<i>Ne sais pas</i>	<i>Total « pas important »</i>	<i>Neutre</i>	<i>Total « important »</i>
A. Protection des communautés contre les ondes de tempête et les effets des conditions météorologiques extrêmes	-	4 %	4 %	92 %
B. Protection des espaces côtiers contre le développement, comme les marais salés, les vasières, les peuplements d'algues brunes et les herbiers de zostère marine	3 %	5 %	10 %	82%
C. Protection des refuges marins et de la chaîne alimentaire nécessaires à la survie des poissons marins, des baleines, des oiseaux et des espèces menacées	2 %	5 %	7 %	86 %

Le facteur ayant obtenu le score le plus élevé en matière d'importance était la protection des communautés contre les ondes de tempête et les effets des conditions météorologiques extrêmes (92 %). Avec 86 % des réponses, un total très respectable, la protection des refuges marins et de la chaîne alimentaire était le deuxième facteur en importance. Bien qu'il ait obtenu un pourcentage des réponses plus faible, plus de 8 répondants sur 10 (82 %) ont affirmé que la protection des espaces côtiers contre le développement était tout de même importante.